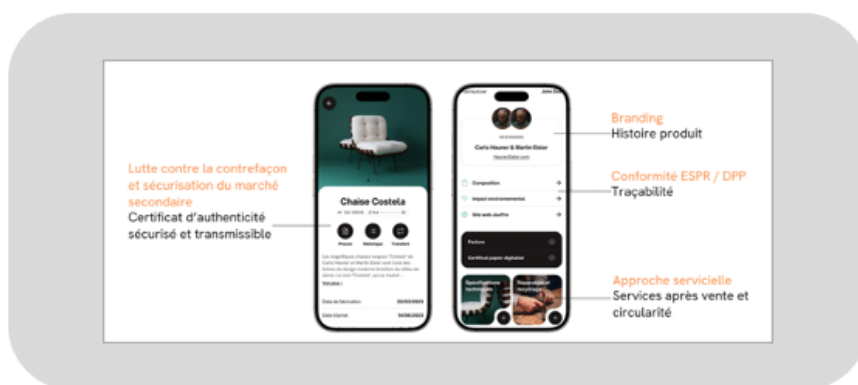


Lutte contre la contrefaçon et traçabilité La start-up française Emblem propose une nouvelle génération de certification numérique pour les produits et les œuvres

Paris, le 19 mars 2026

Face à l'essor de la contrefaçon et aux nouvelles exigences réglementaires européennes en matière de traçabilité, la start-up française Emblem a développé une solution interactive permettant aux entreprises de certifier, marquer, authentifier et valoriser leurs produits grâce à des certificats numériques sécurisés. Elle intervient à ce jour dans le domaine du luxe et des arts, et adressera d'autres secteurs fortement impactés par la contrefaçon comme la pharmacie, l'automobile, l'aéronautique.



Créée il y a cinq ans, Emblem permet d'associer à chaque objet un certificat numérique d'authenticité, adossé à une blockchain publique et relié physiquement au produit via des technologies NFC ou QR code. Cette approche permet d'assurer une identification fiable et infalsifiable des produits tout au long de leur cycle de vie.

La solution répond notamment aux nouvelles obligations européennes, en particulier l'ESPR (Ecodesign for Sustainable Products Regulation) et le Digital Product Passport, qui imposeront d'ici 2028 à de nombreux secteurs – notamment le luxe, le textile, les produits électroniques ou encore le marché de l'art – de renforcer la traçabilité, la transparence et la conformité des produits.

Concrètement, producteurs et consommateurs accèdent instantanément à un certificat numérique via leur smartphone. En scannant le produit, l'utilisateur peut vérifier son authenticité mais aussi accéder à des contenus exclusifs – audio, textes ou informations sur la fabrication – proposés par la marque ou l'artiste.

Au-delà de la lutte contre la contrefaçon, Emblem transforme ainsi chaque objet en vecteur d'expérience et de relation directe avec le consommateur, permettant d'améliorer la circularité produit, de mieux comprendre son origine, son mode de fabrication ou encore l'intention créative de son auteur.



Plusieurs entreprises ont déjà adopté cette technologie, parmi lesquelles les Ateliers Jouffre, référence internationale dans l'univers du luxe et de la décoration haut de gamme, ainsi que Artiflex Lab, dans le domaine de l'art.

« La contrainte réglementaire européenne qui va s'imposer aux fabricants dans les prochains mois constitue en réalité une formidable opportunité. Elle permet aux marques de renforcer la confiance avec leurs clients et de transformer l'authenticité en véritable levier de communication et de fidélisation. À l'heure où l'intelligence artificielle permet de produire des copies quasiment indiscernables de l'original, donner au consommateur le pouvoir de vérifier instantanément ce qu'il achète devient essentiel. La lutte contre la contrefaçon dispose désormais d'une arme décisive. Aux marques et aux artistes de saisir cette opportunité pour reprendre pleinement le contrôle et valoriser leur savoir-faire unique. » déclare Guillaume Hurel, Président d'Emblem.

Afin d'accompagner son développement et d'accélérer le déploiement de sa technologie auprès des marques et des créateurs, Emblem annonce aujourd'hui une levée de fonds de 500 000 euros.

Contacts presse :

Verbatee : Jérôme Goaer j.goaer@verbatee.com 0661617934

A propos d'Emblem :

Start-up française, Emblem permet aux marques de certifier, marquer et authentifier leurs produits via des certificats numériques sécurisés (adossés à une blockchain publique), associés physiquement aux objets (NFC / QR), afin de répondre aux exigences réglementaires, renforcer la lutte contre la contrefaçon et structurer le marché secondaire.